



GOVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

# Vers un processus de plan national d'adaptation qui répond aux questions de genre en Haïti

Résumé de l'analyse de genre spécifique au processus de plan national d'adaptation en Haïti menée en 2023

Ministère de l'Environnement

novembre 2023



## Introduction

Le processus de plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) a été lancé en septembre 2019 en Haïti. Il a été orchestré par la Direction Changements Climatiques (DCC) du ministère de l'Environnement (MDE) et le ministère de la Planification et de la Coopération Externe en suivant un processus participatif qui a abouti à la publication officielle du document de PNA en janvier 2023.

Le PNA d'Haïti couvre la période de 2022 à 2030 et priorise quatre secteurs clés particulièrement vulnérables aux impacts des changements climatiques : l'agriculture, la santé, les infrastructures et les ressources en eau. Le processus a permis d'identifier « 340 actions d'adaptation à l'échelle nationale incluant 21 actions considérées comme hautement prioritaires » pour un montant total estimé à 980 millions de dollars US (Gouvernement d'Haïti, 2022). Le document de PNA présente aussi le mode de gouvernance à considérer pour la mise en œuvre et le suivi effectif du PNA et fournit une stratégie de mobilisation de ressources.

La République d'Haïti entame dorénavant la phase de mise en œuvre de son processus de PNA. Depuis la publication du document de PNA, la DCC a organisé des ateliers afin de partager les éléments principaux du PNA, favoriser la compréhension par tous et toutes des axes et actions prioritaires d'adaptation et ainsi faciliter sa mise en œuvre. Les autres étapes principales définies comme les priorités actuelles du pays pour la mise en œuvre du PNA sont l'intégration

---

de l'adaptation dans les plans communaux de développement, l'élaboration du plan détaillé de mise en œuvre du PNA et le développement du système de suivi, évaluation et apprentissage.

Dans un souci de promotion de l'égalité de genre et afin de suivre les directives de l'Accord de Paris (2015) et du Cadre de l'adaptation de Cancún (Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 2012), la République d'Haïti travaille depuis plusieurs années à l'intégration du genre dans son processus de PNA.

Cette note synthétise l'analyse de genre rapide spécifique au processus de PNA qui a été commanditée par le MDE et réalisée par la consultante Carine Gedné entre octobre 2022 et juillet 2023. Elle présente un aperçu des réalités de genre dans les différents secteurs clés du PNA, le cadre légal et institutionnel pour l'intégration du genre dans le processus de PNA d'Haïti, les opportunités à venir pour l'intégration du genre et les actions prioritaires en matière de genre à mettre en œuvre pour faciliter cette intégration et garantir que le PNA profite équitablement aux personnes de divers genres.

## Les réalités de genre dans les différents secteurs clés identifiés dans le PNA

Le niveau de vulnérabilité face aux risques climatiques dépend du niveau de pauvreté et de la position socio-économique des groupes de population. Il est aussi influencé par le niveau de contrôle des ressources, l'appartenance ethnique, l'âge ou le genre (Banque mondiale, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture & International Fund for Agricultural Development, 2009). En Haïti, « les femmes, les filles et les couches défavorisées sont parmi les plus vulnérables aux changements climatiques » (Gouvernement d'Haïti, 2022). En effet, « les relations de pouvoirs qui sont différentes et voire inégales entre les femmes et les hommes, couplées à leurs accès et contrôle inégaux des ressources dans divers secteurs font que leurs capacités d'adaptation aux changements climatiques ne sont pas les mêmes » (Hyppolite, 2022).

### Encadré 1 – Inégalités de genre en Haïti en lien avec l'adaptation aux changements climatiques

#### Inégalités en matière d'accès et de contrôle des ressources

- Terres : Dans les zones rurales, 8 % des femmes possèdent des terres, contre 20 % des hommes. Dans les zones urbaines, les femmes sont également moins susceptibles de posséder des terres, et l'accès à la propriété est encore plus difficile : seulement 6% des femmes possèdent des terres contre 12% des hommes (Banque mondiale, 2023).
- Bétail : Les hommes contrôlent 77,3 % du cheptel total alors que les femmes en exploitent 22,3 % (Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural, 2012).
- Crédits : L'accès au crédit pour l'agriculture est très limité en Haïti, que ce soit pour les hommes et les femmes : seulement 5,2 % du nombre total d'exploitants ont sollicité un crédit. Il est encore plus limité pour les femmes, qui « représentent 26.2 % des demandeurs de crédit et 30.2 % de ceux qui en ont obtenu » (Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural, 2012).

- Eau : La contrainte de l'accès à l'eau constitue un obstacle important qui empêche les femmes de faire la culture de contre-saison ou de disposer de temps libre pour la réalisation d'activités (Hyppolite, 2022).
- Infrastructures : Gandini et al. (2021) ont démontré que l'état des infrastructures routières, économiques et sanitaires a un impact sur la situation des femmes du fait qu'elles sont majoritaires dans le secteur informel de l'économie et dépendent de ces infrastructures pour assurer la survie de leur famille.

### **Éducation et renforcement de capacités**

- « Bien que l'écart de genre en termes de niveau d'éducation parmi la population âgée de 25–49 ans se soit réduit entre 2000 et 2017, les hommes adultes sont plus susceptibles d'avoir suivi les cours ou avoir terminé l'école secondaire ainsi que les études supérieures. [...] [Ainsi] les femmes plus âgées et leur progéniture sont probablement plus vulnérables maintenant [...] [au vu] de leur niveau d'éducation » (Banque mondiale, 2023, p. 10).
- Les femmes représentent seulement entre 20 % et 30 % des exploitants ayant reçu des conseils de la part des services de vulgarisation en fonction des sujets (Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural, 2012).

### **Répartition des rôles et charge de travail**

- Selon une étude d'Azcona et al. (2023), les changements climatiques exacerbent la distribution inégale de l'eau potable et provoquent des charges de travail supplémentaires et pénibles pour les femmes du fait qu'elles doivent parcourir plus de kilomètres pour approvisionner le ménage en eau.
- Selon Gandini et al. (2021), 53 % du temps des femmes est consacré aux tâches domestiques.

### **Relations de pouvoir et prise de décision**

- Les femmes sont sous-représentées dans la fonction publique : 28,6 % des agents de la fonction publique en Haïti sont des femmes contre 71,4 % d'hommes. Seulement 35 % des postes de direction sont occupés par des femmes (Gouvernement d'Haïti, 2018).
- « Les femmes ont un très faible pouvoir décisionnel quant à leur propre problème de soins de santé [...] [et] les dépenses du ménage » (Banque mondiale, 2023, p. 15).

### **Santé**

- Les femmes sont particulièrement vulnérables aux risques sanitaires, car elles sont les premières à fournir et à manipuler l'eau dans les foyers.
- En période de catastrophe, les femmes ont la responsabilité de prendre soin des personnes vulnérables du foyer.

---

# Cadre légal et institutionnel pour l'intégration du genre dans le processus de PNA en Haïti

## Cadre légal et institutionnel pour le genre



Haïti a ratifié des instruments juridiques internationaux relatifs aux droits des femmes tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention interaméricaine pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme (la Convention de Belém do Pará). La constitution haïtienne reconnaît aussi l'égalité entre les femmes et les hommes et impose un quota de représentation de 30 % de femmes dans les sphères publiques (Gouvernement d'Haïti, 2014). En novembre 1994, l'État d'Haïti a créé le ministère à la Condition féminine et aux Droits des femmes (MCFDF) avec pour mission de concevoir, définir et mettre en œuvre les politiques de l'État dans le domaine de la condition féminine et de droits des femmes. Le MCFDF a adopté en 2014 sa première politique d'égalité femmes hommes (2014 – 2034). Cette politique a pour objectifs d'éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, de promouvoir et veiller au respect de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines d'action et de renforcer le pouvoir d'action des femmes (Gouvernement d'Haïti, 2014). Dans le domaine de l'environnement, le décret de septembre 2020 portant sur l'organisation et le fonctionnement du MDE souligne que l'État doit encourager l'insertion des jeunes et des femmes dans les actions de restauration environnementale et de lutte contre les changements climatiques.



Le MCFDF est la principale instance étatique chargée de concevoir et de mettre en œuvre la politique de genre en Haïti. En 2004, le MCFDF s'est donné deux fonctions essentielles : la défense et la promotion des droits des femmes et la généralisation de l'analyse selon le genre. Le MCFDF, à travers sa direction de prise en compte de l'analyse du genre, a pour mission de généraliser l'utilisation des analyses de genre et a mis en place des Unités Genre des Ministères (UGM) sectoriels. Les UGM constituent des acteurs clés pour l'intégration du genre dans les politiques sectorielles, notamment dans la mise en œuvre du PNA. Cependant, les UGM peinent à jouer un rôle en matière d'adaptation aux changements climatiques, à l'exception du MDE, qui inclut un point focal genre et changement climatique. En effet, le niveau de collaboration entre les UGM et le MDE est trop limité et les personnes qui composent les UGM sectoriels n'ont pas les connaissances spécifiques suffisantes sur les changements climatiques, comme l'a révélé l'analyse des besoins de formation réalisée à la fin de 2022 (Gedné, 2022).

---

## Cadre légal et institutionnel pour l'adaptation aux changements climatiques



« N'ayant pas de lois spécifiques sur les changements climatiques, la législation haïtienne en lien direct avec ce phénomène doit son existence aux différents traités et accords internationaux sur la question. La République d'Haïti a adhéré à plusieurs traités internationaux sur l'environnement, notamment ceux portant sur les changements climatiques. En effet, elle s'est souscrite à la CCNUCC, au protocole de Kyoto et à l'Accord de Paris respectivement en septembre 1996, juillet 2005 et juillet 2017 » (Gouvernement d'Haïti, 2022). Haïti a aussi adopté plusieurs politiques et plans faisant référence à l'adaptation : le Plan Stratégique de Développement d'Haïti, la Politique Nationale de lutte contre les Changements Climatiques, le Programme d'actions national d'adaptation, le Document stratégique de résilience climatique et la Contribution Déterminée au niveau National (Gouvernement d'Haïti, 2022).



Le décret de 2020 portant sur la gestion de l'environnement et de Régulation de la Conduite des Citoyens et Citoyennes pour un Développement Durable précise les attributions et compétences du MDE dans le domaine des changements climatiques, y compris celles du Comité national sur les changements climatiques (CNCC). Le MDE, à travers la DCC, est le point focal de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et, à ce titre, l'entité responsable de la coordination des actions nationales de lutte contre les changements climatiques, y compris l'adaptation. Le MDE travaille avec ses partenaires à la mise en place et au plein fonctionnement du CNCC. Le mandat principal de ce dernier serait de valider les grandes orientations nationales en matière de lutte contre les changements climatiques, y compris l'adaptation, mais aussi d'assurer leur suivi-évaluation et la synergie des différentes initiatives nationales (Gouvernement d'Haïti, 2022).

## Opportunités pour l'intégration du genre

- Il existe plusieurs documents de politiques de genre nationaux ainsi que des évidences scientifiques qui constituent une base solide pour affirmer l'importance de l'intégration du genre dans le PNA.
- Une stratégie spécifique en matière de genre pour le PNA a été développée en 2022. Elle détaille les objectifs principaux, les axes prioritaires et les activités clés à mettre en œuvre pour intégrer le genre dans le processus de PNA (voir l'encadré 2).
- Le PNA d'Haïti a été validé récemment (Gouvernement d'Haïti, 2022). Plusieurs priorités sont mises en avant dans ce document, dont les suivantes :
  - L'intégration de l'adaptation dans les plans communaux de développement
  - L'élaboration du plan de mise en œuvre détaillé du PNA
  - L'élaboration du système de suivi-évaluation et de rapportage
  - Le plein fonctionnement du CNCC
  - Le renforcement des capacités des différentes parties prenantes, en particulier des autorités nationales désignées pour le Fonds vert pour le climat et le Fonds d'adaptation.

Ces activités représentent autant d'opportunités pour l'intégration du genre.

## Encadré 2 – Les éléments clés de la stratégie d'intégration du genre dans le PNA

La stratégie d'intégration du genre dans le PNA vise « à fournir des orientations de prise en compte du genre dans la mise en œuvre du PNA afin d'atteindre l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes pour une réussite efficace et durable des actions d'adaptation aux changements climatiques ».

### Objectifs spécifiques

- Promouvoir l'intégration d'une perspective de genre dans les programmes de sensibilisation, de formation et de communication pour le renforcement de capacités des parties prenantes du PNA.
- Favoriser des dispositifs institutionnels équitables et inclusifs et la budgétisation sensible au genre pour la réalisation des actions d'adaptation aux changements climatiques afin d'exécuter des programmes et projets créant une culture et des environnements institutionnels égalitaires avec des affectations justes des ressources en fonction des besoins des femmes et des hommes.
- Proposer des indicateurs de suivi sensibles au genre permettant d'évaluer si le PNA profite équitablement aux femmes et aux hommes.

### Axes prioritaires et exemples d'activités par axe

#### AXE 1 – Sensibilisation et communication sur la prise en compte des questions de genre dans l'adaptation aux changements climatiques

- Sensibiliser les acteurs et actrices du PNA sur l'importance de l'intégration du genre dans leurs actions d'adaptation aux changements climatiques et sur les leçons acquises de la prise en compte du genre
- Adopter un langage inclusif ou épïcène dans les séances de sensibilisation et de communication
- Diffuser les résultats positifs obtenus grâce à la prise en compte du genre dans les actions d'adaptation aux changements climatiques

#### AXE 2 – Renforcement des capacités des parties prenantes du PNA

- Investir dans des programmes d'éducation et de formation pour accroître le savoir-faire collectif en matière de prise en compte du genre dans les actions d'adaptation aux changements climatiques
- Former les points focaux genre ou les UGM sur la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du PNA en fonction des secteurs prioritaires
- Veiller à la parité des sexes et la diversité des participant(e)s et expert(e)s dans les séances de formation

#### AXE 3 – Renforcement des capacités des parties prenantes du PNA

- Établir un comité sur le genre et le PNA
- Rendre opérationnel le CNCC avec l'implication des acteurs et actrices du genre
- Veiller à la disponibilité des ressources financières suffisantes

#### AXE 4 – Budgétisation sensible au genre

- Élaborer des stratégies de financement qui prennent en compte le genre
- Analyser comment le budget va répondre aux différents besoins spécifiques des femmes et des hommes
- Introduire des lignes budgétaires pour le renforcement des capacités des parties prenantes dans la prise en compte du genre dans les actions d'adaptation aux changements climatiques et la mise en place des dispositifs institutionnels équitables et inclusifs

Source : Hyppolite, 2022

## Recommandations

Afin d'accélérer la mise en œuvre de l'intégration du genre dans le processus de PNA et en se basant sur la stratégie existante en matière de genre du processus de PNA (Hyppolite, 2022) et les priorités de mise en œuvre du PNA, il est recommandé de prioriser rapidement les actions suivantes :

### **Intégration des recommandations et actions issues de la stratégie d'intégration du genre dans le PNA (Hyppolite, 2022) dans le plan de mise en œuvre du PNA**

Il s'agira en particulier de préciser le calendrier, les coûts, les indicateurs et les personnes ou entités responsables de la mise en œuvre des différentes actions identifiées dans la stratégie et de les intégrer dans le plan de mise en œuvre du PNA.

### **Identification et invitation de plusieurs expert.e.s sur le genre à participer au CNCC et à la création d'un comité technique multiacteurs sur la prise en compte du genre dans le processus de PNA**

Étant donné que le CNCC doit être activé pour faciliter la mise en œuvre et le suivi du PNA, il serait important d'y inclure des représentants du MCFDF et quelques expert.e.s en genre de la société civile afin de s'assurer que le sujet est pris en compte au plus haut niveau. Il serait aussi crucial de renforcer et d'élargir la plateforme « femmes-négos » existante pour en faire un véritable comité technique multiacteurs en matière de genre dans le processus de PNA pour faciliter les échanges d'expériences sur le sujet.

### **Clarification des rôles des points focaux genre pour intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans leurs attributions**

Il serait important de clarifier les attributions et responsabilités du point focal genre du MDE, les officialiser à l'aide de cahiers de charge clairs et allouer des moyens adéquats à sa fonction. Cela permettrait au point focal genre du MDE de mieux remplir son rôle (Secrétariat de la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 2022).

Pour les points focaux genre des ministères sectoriels, il serait important d'inclure dans leurs cahiers de charge ou autres documents listant leurs responsabilités leurs rôles sur les questions de changements climatiques afin de favoriser leurs engagements sur ces thématiques et la coordination avec le MDE. Leur participation au comité technique sur le genre dans le processus

---

de PNA évoqué dans la recommandation précédente – s’il est établi – devrait en particulier y figurer.

### **Intégration de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans les plans communaux d'adaptation aux changements climatiques**

Il est important de s'assurer que le processus et la méthodologie proposés pour développer les plans communaux répondent bien aux questions de genre et en particulier se basent sur des analyses de vulnérabilités sensibles au genre. Ils doivent proposer des options d'adaptation aux changements climatiques qui répondent aux besoins, priorités et capacités différenciés des hommes et des femmes et permettent de travailler sur les normes sociales et de genre néfastes. Les plans communaux doivent profiter équitablement aux hommes et aux femmes. Il s'agit aussi de s'assurer que les personnes chargées de développer les plans communaux d'adaptation soient formées sur les questions de genre en lien avec les changements climatiques.

### **Intégration de l'égalité des genres dans le système de suivi et de rapportage du PNA**

Il est recommandé d'intégrer un.e expert.e sur le genre dans l'équipe chargée de développer le système de suivi, évaluation et apprentissage du PNA. Pour répondre aux questions de genre, ce système devra en particulier impliquer les acteurs du genre dans l'ensemble du processus de suivi et d'évaluation et s'assurer d'avoir des équipes inclusives et équitables en matière de genre pour garantir la collecte et l'analyse des données, identifier des indicateurs d'égalité de genre, recueillir des données ventilées par sexe et évaluer les impacts différenciés selon le genre des mesures d'adaptation mise en œuvre (Dazé & Dekens, 2017).

## **Conclusion**

En dépit des progrès faits en matière d'intégration du genre en Haïti, le genre n'est pas encore intégré de manière systématique dans le processus de PNA et les discriminations basées sur le genre persistent. Les barrières et défis pour intégrer les questions de genre dans le processus de PNA sont divers. On peut notamment souligner la persistance des normes socioculturelles néfastes, le manque d'un cadre juridique et institutionnel sur l'intégration du genre dans les politiques publiques ou encore l'insuffisance de ressources humaines techniques et qualifiées dans le domaine du genre. Cependant, l'analyse a aussi mis en avant de nombreuses opportunités pour allier adaptation et promotion de l'égalité des genres, des opportunités qu'il sera important d'exploiter pour s'assurer que les initiatives d'adaptation profitent de manière équitable aux personnes de différents genres.

## **Acronymes**

<b>CNCC</b>	Comité national sur les changements climatiques
<b>DCC</b>	Direction Changements Climatiques
<b>MCFDF</b>	Ministère à la Condition féminine et aux Droits des femmes
<b>MDE</b>	Ministère de l'Environnement
<b>PNA</b>	Plan National d'Adaptation aux changements climatiques
<b>UGM</b>	Unité Genre des Ministères



---

## Références

- Azcona, G., Bhatt, A., Brauchle, J., & Fortuny, G. (2023). *From commodity to common good. A feminist agenda to tackle the world's water crisis*. UN Women, UN-Water, and the United Nations. <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2023-07/from-commodity-to-common-good-a-feminist-agenda-to-tackle-the-worlds-water-crisis-en.pdf>
- Banque mondiale. (2023). *Le potentiel inexploité d'Haïti. Une évaluation des obstacles à l'égalité de genre*. <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/4b69af839b59351a5d7a245d71a57c13-0370012023/related/-French-Haiti-Gender-Assessment-Summary-report.pdf>
- Banque mondiale, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, & International Fund for Agricultural Development. (2009). *Gender in agriculture sourcebook*. <https://www.fao.org/3/aj288e/aj288e00.pdf>
- Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. (2012). *Rapport de la Conférence des Parties sur sa dix-septième session, tenue à Durban du 28 novembre au 11 décembre 2011*. Additif - Deuxième partie : Mesures prises par la Conférence des Parties à sa dix-septième session (CP/2011/9/Add.1). <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/docs/2011/cop17/fre/09a01f.pdf>
- Dazé, A., & Dekens, J. (2017). *A framework for gender-responsive National Adaptation Plan (NAP) processes*. Réseau mondial de PNA. <http://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2017/07/napgn-en-2017-a-framework-for-gender-responsive-nap-processes.pdf>
- Gandini, C., Monje Silva, A., & Guerrero, P. (2021). *Genre et transport en Haïti. Diagnostic et plan d'action pour l'égalité des genres*. IDB. <http://dx.doi.org/10.18235/0003069>
- Gedné, C. (2022). *Analyse des besoins de formation*. Rapport d'analyse.
- Gouvernement d'Haïti. (2014). *Politique d'égalité femmes hommes 2014 – 2034*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. <https://www.fao.org/faolex/results/details/fr/c/LEX-FAOC157333/>
- Gouvernement d'Haïti. (2018). *Rapport sur les effectifs de la fonction publique en Haïti*. [http://www.omrh.gouv.ht/Media/news/rfph\\_201802.pdf](http://www.omrh.gouv.ht/Media/news/rfph_201802.pdf)
- Gouvernement d'Haïti. (2022). *Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNA). Haïti 2022 – 2030*. [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/PNA\\_HAITI.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/PNA_HAITI.pdf)
- Hyppolite, M. (2022). *Intégration du genre dans la mise en œuvre du PNA*.
- Lamaute-Brisson, N. (2013). *Du recensement agricole aux relations de genre dans l'agriculture haïtienne*. *Haïti Perspectives*, 2(3), 51 – 55. <http://www.haiti-perspectives.com/pdf/2.3-recensement.pdf>
- Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural. (2012). *Synthèse nationale des résultats du recensement général de l'agriculture (RGA) 2008/2009*. [http://agriculture.gouv.ht/view/01/IMG/pdf/Resultats\\_RGA\\_National\\_05-11-12.pdf](http://agriculture.gouv.ht/view/01/IMG/pdf/Resultats_RGA_National_05-11-12.pdf)
- Secrétariat de la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. (2022). *Informal report on the in-session workshop on the role of NGCCFPs*. GCC/2022/1. [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/GCC\\_2022\\_1%20Informal%20Report%20on%20the%20in-session%20workshop%20on%20the%20role%20of%20NGCCFP.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/GCC_2022_1%20Informal%20Report%20on%20the%20in-session%20workshop%20on%20the%20role%20of%20NGCCFP.pdf)

Cette note est le résultat d'une initiative conjointe entre le ministère de l'Environnement à travers la Direction Changements Climatiques et le Réseau mondial de PNA hébergé au sein de l'Institut international du développement durable. Elle a été préparée grâce au soutien financier d'Affaires mondiales Canada. Elle présente un résumé du rapport intitulé « Diagnostic rapide genre et adaptation aux changements climatiques dans le processus de PNA d'Haïti » réalisé par Carine Gedné en juillet 2023.

**Citation suggérée :** Ministère de l'Environnement de la République d'Haïti. (2023). *Vers un processus de plan national d'adaptation qui répond aux questions de genre en Haïti. Résumé de l'analyse de genre spécifique au processus de plan national d'adaptation en Haïti menée en 2023.*

© 2023, Ministère de l'Environnement de la République d'Haïti

Image de couverture : iStock



This project is undertaken with the financial support of:  
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :

Secretariat hosted by:  
Secrétariat hébergé par :



Government of Ireland  
International Development Programme